



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU COLLÈGE SAINT-LOUIS
275, 36^e avenue
Lachine (Québec) H8T 2A4

Téléphone : (514) 855-4198
Télécopieur : (514) 639-0301



PROCÈS-VERBAL

Séance du 13 octobre 2015

(À adopter à la prochaine séance)

Sont présents :

<u>Membres parents</u> Mme Catherine Jolicoeur M. Ahmed Lamchacht Mme Michèle Pallett Mme Debbie Ann Vokey Mme Nawel Douadi	<u>Membres du personnel</u> Mme Yanina Brais M. Patrick Cardinal Mme Nathalie Joubert Mme Isabelle Michaud M. Pierre Wener
<u>Membres de la communauté</u> Mme Mariève Deschamps	
<u>Membres élèves</u> Raymond Hua Annie Lei	<u>Membres de la direction</u> Mme Marthe Blondin, directrice Mme Cynthia Nelson, directrice adjointe 2e cycle

Sont absents :

<u>Membres parents</u> Mme Alexandrine Pelletier	<u>Membres du personnel</u> aucun représentant du personnel de soutien
<u>Membres élèves</u>	<u>Membre de la communauté</u>

1. Accueil des membres et vérification du quorum

Actions	Le quorum est constaté à 19 h 10
---------	----------------------------------

2. Présentation des membres

Tous les membres se présentent.

3. Prise de notes pendant la réunion et rédaction du procès-verbal.

Actions	Mme Jolicoeur prendra les notes.
---------	----------------------------------

4. Affaires nouvelles à ajouter à l'ordre du jour

Ajouts	13.3 Voyage au Pérou et en Europe - Résolution 13.13 Suivi dégât d'eau
--------	---

5. Adoption de l'ordre du jour

Correction au point 8 : il faudrait lire le 9 juin 2015

Proposée par	M. Cardinal
Secondée par	M. Wener
Adoption	Unanime

6. Période de questions réservée au public

Faits saillants	Aucune personne du public n'est présente.
-----------------	---

7. Suivi aux séances précédentes

Faits saillants	Aucun suivi n'est nécessaire.
-----------------	-------------------------------

8. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Mme Blondin accorde cinq minutes aux membres du CÉ pour lire le procès-verbal.

Corrections	<ul style="list-style-type: none">- M. Wener était présent comme membre du personnel- 8.1 il faudrait lire « Xin Lan Li »- 10.2, 1^{er} tiret : il faudrait remplacer « Levée de fonds » par « Campagne de financement »- 10.2, 3^e tiret : il faudrait lire « sur des airs »- 10.2, 4^e tiret : il faudrait écrire « 13 h » et « 10 h »- 10.2, 6^e tiret : il faudrait lire « Yu Xin Zhou »- 10.2, 6^e tiret : il manque le point final- 10.4 il faudrait lire « Audrée Mondou »
-------------	--

Proposée par	Mme Brais
Secondée par	Mme Vokey
Adoption	Unanime

9. Élection de la présidence et de la vice-présidence

M. Wener propose Mme Vokey à la présidence.

Élue à l'unanimité.

M. Wener propose Mme Jolicoeur à la vice-présidence.

Élue à l'unanimité.

10. Nomination de(s) représentant(s) de la communauté

Mme Mariève Deschamps est nommée comme représentante de la communauté.

11. Calendrier des rencontres 2015-2016

Les rencontres auront lieu aux dates suivantes :

13 oct. – 10 nov. – 8 déc. – 12 janv. – 9 fév. - 15 mars – 12 avril – 24 mai et 7 juin.

Proposé par	Mme Douadi
Secondé par	Mme Joubert

12. Règles de régie interne – document joint

Mme Vokey explique que les changements apportés aux règles de régie interne ne sont habituellement que des mises à jour. Elle propose aux membres du CÉ de les lire au courant du mois. Les règles seront adoptées à la prochaine séance du CÉ, le 10 novembre.

13. Points de la direction

13.1 Normes et Modalités à approuver – document joint - résolution

Faits saillants	Mme Blondin présente le document et signale que les enseignants ont été consultés. Les modifications sont imprimées en rouge dans le document. Ce document vise entre autres à uniformiser les évaluations dans les cours qui sont donnés par plus d'un enseignant.
Résolution 1	Le CÉ approuve les normes et modalités d'évaluation.
Proposée par	M. Wener
Secondée par	Mme Pallett
Adoption	Unanime

13.2 **Approbation des sorties éducatives + réseau d'entraide (résolution)**

Il n'y aura pas de sortie ni de réseau d'entraide d'ici la prochaine séance du CÉ. Mme Blondin spécifie qu'en cas de sorties imprévues, la demande sera envoyée par courriel pour approbation par les membres du CÉ.

13.3 **Voyages**

Faits saillants généraux	<p>Une discussion se tient concernant la tenue des voyages dans un contexte de négociations des conventions collectives.</p> <p>Il est notamment mentionné par M. Cardinal que les moyens de pression des syndiqués consistent entre autres à limiter leurs heures de travail à leur horaire régulier, soit 32 heures de travail hebdomadaire pour les enseignants. Plusieurs enseignants boycottent donc l'organisation des voyages cette année et certains d'entre eux ressentent un malaise à savoir que des voyages pourraient quand même avoir lieu.</p> <p>Mme Blondin demande un point d'ordre afin de rappeler que les réunions du CÉ ne sont pas le lieu pour exprimer les revendications syndicales.</p> <p>Mme Michaud précise que dans le cas du voyage en Europe, l'organisation se fera sans dépasser les 32 heures de travail hebdomadaire et après discussion, affirme que le départ n'aura pas lieu avant le premier jour des vacances des enseignants, soit le 28 juin 2016.</p> <p>Mme Pallett s'interroge également à savoir comment les projets peuvent être si avancés avant même d'avoir été approuvés par le CÉ.</p> <p>M. Hua questionne également la pertinence d'appliquer des moyens de pression qui ont un impact négatif sur les élèves.</p>
Faits saillants voyage au Pérou	<p>Le voyage humanitaire au Pérou s'adresse aux élèves de 4^e et 5^e secondaire et est prévu du 25 mars 2016 au 5 avril 2016, pour un total de trois jours de classe manqués.</p> <p>Ce voyage est organisé par M. Gérald Fernand (AVSEC) qui a sélectionné l'agence de voyages Aro.</p> <p>Une demande de dérogation a été demandée à la commission scolaire afin de ne pas avoir à aller en appel d'offres.</p> <p>Le coût est de 2 700 \$ par élève.</p> <p>Les participants sont au nombre de 40 élèves et de deux accompagnateurs.</p> <p>Les activités se tiendront dans un orphelinat.</p>
Résolution 2	Demande d'approbation pour le voyage au Pérou.
Vote	Pour : 1 Contre : 8 Abstentions : 3
Adoption	La résolution 2 est rejetée.

Faits saillants voyage en Europe	<p>La destination retenue cette année est l'Italie.</p> <p>Le voyage débutera au plus tôt le 28 juin 2016 et la durée prévue est de 11 jours.</p> <p>Ce voyage est organisé par Mme Michaud et Mme Provost.</p>
Résolution 3	Demande d'approbation pour le voyage en Europe (Italie)
Vote	<p>Pour : 5</p> <p>Contre : 3</p> <p>Abstentions : 4</p>
Adoption	La résolution 3 est adoptée.

13.4 ***Bilan des visites d'écoles et des portes ouvertes et inscriptions***

Faits saillants	<p>Mme Nelson mentionne que 52 des 70 écoles primaires de la commission scolaire ont été visitées entre le 8 et le 17 septembre, en compagnie d'élèves du Collège et sous la supervision de Mme Provost.</p> <p>Mme Blondin mentionne qu'il y a eu près de 4 000 visiteurs aux portes ouvertes. En raison des moyens de pression, les enseignants étaient absents lors de cette journée. Ils avaient cependant préparé les locaux la veille et une centaine d'élèves bénévoles ont participé le jour même, de même que des anciens élèves. Grâce à la contribution de tous, cette journée a été un franc succès.</p> <p>Le Collège a reçu 849 inscriptions à ce jour.</p>
-----------------	---

13.5 ***Convention de gestion reddition et nouvelle 2015-2016***

Faits saillants	<p>Mme Blondin explique que le Collège a l'obligation de conclure une convention de gestion chaque année avec la Commission scolaire. La première partie de la convention porte sur des objectifs en lien avec le but ministériel qui est l'augmentation de la diplomation et de la qualification des jeunes. La deuxième partie de la convention porte sur des objectifs en lien avec le plan stratégique 2014-2018 de la CSMB.</p> <p>Mme Blondin lit et commente les conventions 2014-2015 et 2015-2016.</p> <p>Les cibles ayant été atteintes l'année passée, la convention 2015-2016 poursuit dans la même lignée, mais les moyens mis en place en 2014-2015 seront améliorés afin d'obtenir des résultats encore mieux ciblés.</p> <p>Il est entre autres suggéré de mieux sensibiliser les parents en ce qui a trait aux problèmes d'anxiété des élèves.</p> <p>Pour les enseignants ressources, la Commission scolaire a augmenté son offre à une charge de 50% plutôt que de 25%, ce qui facilitera le suivi des élèves.</p>
Résolution 4	Le CÉ approuve la reddition de la convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015

Proposée par	M. Cardinal
Secondée par	M. Wener
Adoption	Unanime
Résolution 5	Le CÉ approuve la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016
Proposée par	Mme Joubert
Secondée par	M. Cardinal
Adoption	Unanime

13.6 **Suivi grève**

Mme Blondin dit que la journée du 30 septembre s'est déroulée sans embûches, aucun élève ne s'étant présenté.

Si d'autres journées de grève sont prévues, la direction procèdera de la même façon.

13.7 **Journée Méritas**

Dans le contexte des moyens de pression, la cérémonie des Méritas aura lieu de jour plutôt qu'en soirée.

La journée des Méritas se tiendra le 28 octobre et les parents y seront invités.

13.8 **Vie étudiante : Mme Aurée Mondou**

Mme Mondou restera en poste jusqu'en juin ou plus.

13.9 **Inauguration de la ruche**

Mme Nelson annonce que l'inauguration de la ruche aura lieu le 21 octobre de 12h45 à 13h30 et sera suivie d'une dégustation de miel.

La population de la ruche est passée de 10 000 à 50 000 abeilles.

Un concours est organisé pour donner un nom à la ruche.

Mme Nelson invite les membres du CÉ à l'inauguration.

13.10 **Fab-Lab**

Mme Blondin annonce que le fab-lab est en construction.

Cet espace vise à encourager les projets à caractère technologique et inclura entre autres une imprimante 3D et une brodeuse sur bois.

13.11 **Uniformes suivi**

Mme Blondin confirme qu'il y a eu des problèmes de livraison de la part de Piacente, ce qui est inhabituel. Ces problèmes semblent cependant réglés à l'heure actuelle.

Le processus d'appel d'offres mis en place cette année a fait en sorte que la commande a été remise à Piacente plus tard qu'à l'habitude, ce qui pourrait expliquer les délais de livraison.

13.12 **Voyages suivi**

Mme Blondin spécifie que le Collège doit se conformer à la Politique d'attribution des contrats de la CSMB lors de la réservation des billets d'avion et de l'hébergement pour les voyages. Les procédures d'attribution des contrats sont les suivantes :

- Moins de 7 500 \$: attribution de gré à gré
- 7 500 \$ à moins de 24 999 \$: demande écrite de prix à l'aide du formulaire type de la CSMB
- 25 000 \$ à moins de 85 000 \$ procédure d'appel d'offres sur invitation de la CSMB
- 85 000 \$ et plus : procédure d'appels d'offre public prévue à la Loi sur les contrats des organismes publics

Dans le cas des voyages, cette procédure qui exige de choisir le plus bas soumissionnaire peut entraîner des problèmes majeurs, par exemple en ce qui a trait aux itinéraires ou à l'hébergement.

Suite à une lettre du CÉ dans laquelle on mentionnait les doléances face au plus bas soumissionnaire (chambres réservées sur des étages différents, etc.), la commission scolaire a accepté que l'appel d'offres soit octroyé sur un critère de « qualité » plutôt qu'au plus bas soumissionnaire.

Il est également possible de remplir un bordereau détaillé spécifiant les exigences minimales. Un tel bordereau a été conçu avec une technicienne de la commission scolaire.

C'est dans ces conditions que sera effectué l'appel d'offres pour le voyage en Italie.

Suite aux discussions, la résolution suivante est proposée :

Résolution 6	Le conseil d'établissement du Collège Saint-Louis demande une réponse écrite de la commission scolaire à la lettre envoyée en juin 2015.
Proposée par	Mme Pallett
Secondée par	Mme Douadi
Adoption	Unanime

13.13 **Suivi du dégât d'eau**

Mme Blondin informe le CÉ que la commission scolaire refuse d'envoyer les résultats de tests de moisissure qui ont été faits suite au dégât d'eau. La Commission scolaire propose plutôt de venir les présenter au CÉ.

Suite au dégât d'eau, le déménagement est complété. Il reste quelques achats à faire, des factures à régler, etc.

Mme Blondin fera les démarches nécessaires pour préciser le montant exact du remboursement (entre 60% et 70% selon le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2015) à la prochaine réunion.

Résolution 7	Inviter M. Bisson de la CSMB à venir présenter au CÉ les résultats des tests de moisissure.
Proposée par	Mme Joubert
Secondée par	Mme Brais
Adoption	Unanime

14. Points de la présidence

Faits saillants	Mme Vokey a reçu le rapport annuel 2014-2015 de la Fédération des comités de parents du Québec
-----------------	--

15. Points d'information

15.1 *Délégué au comité des parents*

Faits saillants	Mme Pallett ira à la première rencontre du CRPRS (Comité régional de parents du regroupement Sud) demain soir.
-----------------	--

15.2 *Représentant des élèves*

Faits saillants	<p>Raymond Hua résume les activités ayant touché la vie étudiante :</p> <ul style="list-style-type: none">- Élections du conseil d'élèves 2015-2016.- Participation à la Journée de mobilisation des conseils d'élèves à PGLO.- Fête de la rentrée.- Participation d'un élève au congrès de l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française) à Niagara Falls.- Prestation musicale du groupe Cherry Chérie.- Remise d'une bourse de la Chambre de commerce de l'Ouest de Montréal à Philippe Bertrand, diplômé en 2014-2015.- Cross-country à l'école secondaire Des Sources. <p>M. Wener suggère que le point <i>Représentant des élèves</i> soit mis plus tôt à l'ordre du jour lors des prochaines réunions.</p>
-----------------	---

15.3 *Représentant des enseignants*

Faits saillants	<p>Mme Joubert demande l'avis des parents quant à la possibilité de se joindre au mouvement de chaînes humaines autour des écoles le 1^{er} de chaque mois.</p> <p>Mme Blondin mentionne que la réunion du CÉ n'est pas une tribune pour les revendications syndicales, mais que Mme Pallett pourra en discuter lors de la rencontre du CRPRS qui se tiendra demain.</p>
-----------------	--

15.4 *Représentant du personnel professionnel*

Faits saillants	<p>M. Wener visitera les 4^e et 5^e secondaires pour leur parler des cégeps.</p> <p>M. Wener a reçu une plainte d'une résidente de la 36^e Avenue à l'effet que les parents laissent tourner leur moteur à l'arrêt lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. Mme Nelson fera le suivi avec le comité vert pour connaître les règlements et voir à faire installer la signalisation appropriée.</p>
-----------------	--

Résolution 8	Il est proposé que les parents soient sensibilisés au fait qu'il est interdit de faire rouler le moteur lorsque le véhicule est immobilisé plus de trois minutes.
Proposée par	Mme Pallett
Secondée par	Mme Vokey
Adoption	Unanime

15.5 *Représentant du personnel de soutien*

Faits saillants	Le représentant étant absent, aucun point n'est présenté.
-----------------	---

15.6 *Parents membres du C.E.*

Faits saillants	Aucun point.
-----------------	--------------

15.7 *Représentant de la communauté*

Faits saillants	<p>Mme Deschamps souligne que cela a pris quelque temps avant que l'âme du Collège se recrée dans la nouvelle localisation, mais que c'est maintenant chose faite.</p> <p>Mme Deschamps affirme avoir mis en pratique les suggestions de M. Cardinal en ce qui concerne la visibilité de la troupe Expression.</p> <p>Mme Deschamps aimerait mettre en place un projet de danse-thérapie.</p>
-----------------	---

15.8 *Fondation du Collège St-Louis*

Faits saillants	Le représentant étant absent, aucun point n'est présenté.
-----------------	---

16. Levée de l'assemblée (à 21h40)

Proposée par M. Cardinal, secondée par Mme Joubert.

Marthe Blondin, directrice
du Collège Saint-Louis

Debbie Ann Vokey, président (e)
du conseil d'établissement